



Édito Page 2

Ville numérique : faciliter le quotidien des citoyens Page 2

Rencontre avec Patrick Chagneau, adjoint délégué au Développement économique, à l'Économie sociale et solidaire et à la Ville numérique, pour un tour d'horizon du développement de Biot, ville en pleine mutation numérique aux portes de Sophia Antipolis.

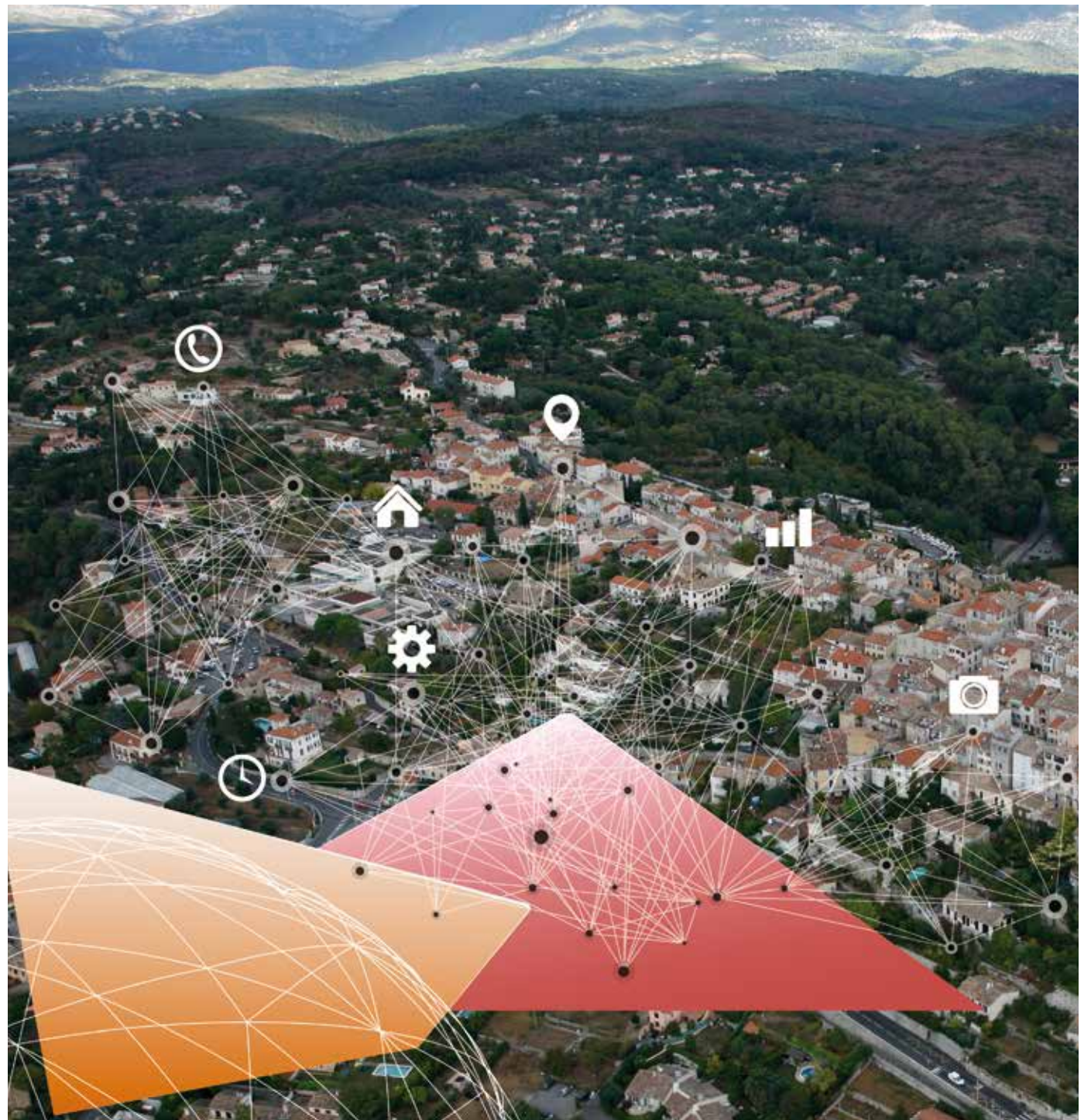
Une couverture numérique à la hauteur Page 2

Un site web nouvelle génération à Biot Page 3

Fin septembre, la ville de Biot mettait officiellement en ligne son nouveau site Internet. Résolument dans l'air du temps, il propose un contenu synthétisé et fait la part belle aux visuels. La page d'accueil est dédiée à toutes les actualités municipales et événementielles.

Biot.fr, un outil de prévention Page 4

Tribune libre Page 4



Vers une ville numérique et intelligente

Depuis 2014, l'équipe municipale s'est attachée à mettre en œuvre des projets pour développer le lien entre les citoyens, les acteurs économiques du territoire et la cité. Biot a amorcé un virage numérique pour s'ancrer un peu plus dans la modernité de la technopôle de Sophia Antipolis.

Le début du mandat a été marqué par la retransmission des Conseils Municipaux en vidéo sur le site internet de la commune. En toute transparence, les données publiques de la commune sont facilement accessibles (patrimoine municipal, financement des associations, archives municipales, marchés publics signés, rapports du délégataire de l'eau potable). La volonté de développer une « Commune Intelligente » s'est concrétisée avec la mise en

place de dispositifs numériques comme la télé-relève des compteurs d'eau pour une meilleure gestion de la ressource par les particuliers et la commune.

Fin septembre, la ville a mis en ligne un nouveau site internet www.biot.fr qui permettra de répondre aux nouveaux critères d'exigences tels que le développement de services publics accessibles par internet : le site internet de la mairie comportera par exemple un outil interac-

tif pour s'adresser directement aux élus et consulter les Biotois via des formulaires en ligne.

L'accès WIFI gratuit sur plusieurs points de la commune (mairie principale, mairie annexe, Office de Tourisme, Espace des Arts et de la Culture Henri Carpentier...) est en cours de déploiement pour offrir un meilleur service aux Biotois et aux visiteurs, professionnels et touristes.

ÉDITO



Chères Biotaises, chers Biotois,

Biot est une ville dynamique, une ville qui s'adapte au monde qui l'entoure et qui se modernise. Notre défi aujourd'hui est d'accompagner l'évolution des

usages pour garantir la qualité de vie de nos citoyens devenus connectés dans la mobilité, l'environnement, la culture, l'éducation, la sécurité, l'accès aux services publics.

L'internet, les objets connectés et les divers assistants numériques font partie de notre quotidien. Ils sont ainsi devenus, et seront encore plus demain, des vecteurs essentiels de communication et de socialisation. Supports incontournables de ces nouveaux outils, les réseaux numériques doivent être à la hauteur de la demande et représenter désormais une composante de premier plan de notre aménagement du territoire. Le dialogue avec les opérateurs est donc essentiel.

Pour ne pas subir mais porter véritablement cette révolution numérique, nous devons modifier nos manières de travailler jusqu'au cœur de nos services publics. C'est la tâche que je me suis fixée avec toute mon équipe car, au-delà des enjeux technologiques et économiques, il y a, avant tout, des enjeux de citoyenneté.

Biot avec sa partie sophopolitaine et ses laboratoires de recherche est depuis longtemps une ville intelligente, cependant, aujourd'hui le numérique s'impose à tous. Je souhaite que la technologie numérique nous permette de rendre notre cité plus solidaire avec de nouveaux modes d'échanges, plus efficaces pour l'économie, plus durables et moins coûteux pour la collectivité. Je n'oublie pas toutefois que certains d'entre vous ne sont pas des usagers aguerris et je serai attentive à ce que personne ne soit oublié dans cette évolution majeure des services publics.

La refonte de notre site internet est une nouvelle étape de notre stratégie de transition numérique. L'enjeu pour nous, est de favoriser la circulation de l'information pour un meilleur accès aux services et aux ressources de la ville grâce à une interaction facile et fluide. Il sera envisagé par la suite le développement de modalités collaboratives qui faciliteront l'échange et la participation citoyenne à la gestion de notre commune. Poursuivons nos efforts en ce sens dans la continuité de cette belle ambition partagée. C'est une nouvelle dimension que doit prendre la vie démocratique biotoise !

Soyez convaincus de mon enthousiasme pour ancrer dans nos projets, le Biot numérique de demain !

À vos côtés pour construire l'avenir.
Très sincèrement,

Guilaine DEBRAS
Maire de Biot
Vice-présidente de la CASA



VILLE NUMÉRIQUE : faciliter le quotidien des citoyens

Rencontre avec Patrick Chagneau, adjoint délégué au Développement économique, à l'Économie sociale et solidaire et à la Ville numérique, pour un tour d'horizon du développement de Biot, ville en pleine mutation numérique aux portes de Sophia Antipolis.

Pouvez-vous vous présenter aux lecteurs ? Quelles sont vos missions ?

Je suis 5^{ème} adjoint, délégué au Développement économique, à l'Économie sociale et solidaire et à la Ville numérique. Ingénieur de formation, je suis consultant en entreprise, spécialisé en gestion des projets complexes. Le numérique est un des axes structurants du changement.

Mes missions dans l'équipe municipale s'articulent autour du développement économique, même si c'est une compétence communautaire, pour valoriser le plus possible la dimension du développement dans les projets municipaux. La partie économie sociale et solidaire propose des pratiques nouvelles d'organisation et d'échange tant dans le travail que dans l'organisation sociale. Enfin, la ville numérique englobe les projets numériques pour faciliter le quotidien des citoyens.

Vous êtes adjoint délégué à la Ville numérique. Quelle stratégie de développement numérique avez-vous envisagée pour la Ville de Biot ?

Avec le service informatique et ville numérique, le travail est structuré autour de quatre axes. Chaque année, nous nous assurons que chaque axe progresse. Le premier concerne la qualité de l'infrastructure. Au niveau du fonctionnement municipal, la fibre a par exemple été installée pour supporter la vidéo protection, le système de sauvegarde des données a été perfectionné. L'infrastructure technique a profondément changé en deux ans sans que cela ne soit visible. Le deuxième axe est tourné vers le fonctionnement interne des équipes municipales et l'utilisation de l'informatique pour simplifier la vie des agents et améliorer le service rendu. Le troisième axe concerne la relation aux administrés : comment intégrer la dimension numérique dans les échanges administration-citoyen. Le quatrième et dernier axe de travail est tourné vers le risque. Le numérique a un rôle à jouer pour accompagner les campagnes d'information et de sensibilisation, faciliter les alertes aux citoyens en cas de nécessité.

Ce mois-ci, les Biotois ont découvert leur nouveau site internet biot.fr. Pourquoi avoir décidé cette refonte et pourquoi maintenant ?

Le nouveau site était un travail important. Le précédent biot.fr était très fermé, les possibilités d'évolution étaient limitées et les modifications étaient devenues compliquées à effectuer. La mutation vers un nouveau site était nécessaire. Biot.fr est plus illustré, il apporte un côté « magazine », avec la possibilité d'une véritable actualisation quotidienne par le service communication. Pour la première fois, des outils de destination des citoyens ont pu être mis en place, je pense au formulaire de recueil d'information suite au « porter à connaissance des zones inondables » de la DDTM* qui permet aux administrés de remplir directement un dossier et d'y joindre des pièces justificatives. Le site n'est plus un simple outil d'information et de communication en sens unique, le citoyen peut maintenant interagir avec la mairie. Le GUPPI** va également évoluer grâce à de nouvelles applications, permettant aux parents de gérer leurs dossiers et leurs données plus facilement.

Qu'apporte ce nouveau site ? Quelles sont les nouveautés ?

Le nouveau site va offrir plus de fonctionnalités dans la collaboration avec les administrés. Le numérique est typiquement quelque chose qui va nous permettre de nous rapprocher de la logique des conseils de quartiers. Nous avançons pas à pas vers un site portail, pour répondre à la demande des utilisateurs de nouvelles technologies et leur simplifier la vie. Nous conservons également nos moyens d'échanges habituels comme le téléphone et l'accueil en mairie. Les nouveautés à souligner sont la facilité d'accès en fonction du public et la volonté de la municipalité d'échanger avec les utilisateurs pour faire évoluer le site selon leurs demandes et besoins.

La mutation numérique biotoise paraît être en route. Alors à quoi ressemblera Biot numérique à court, moyen et long terme ?

En matière de numérique, le long terme est en réalité ce que l'on appelle le moyen terme, car cinq ans, c'est très long. L'évo-

lution dans ce domaine est extrêmement rapide. On doit capter ce qui est valide, intéressant et économique. Il faut être en phase avec les usagers, leurs pratiques et leurs besoins. Globalement, le numérique n'est nécessaire que si l'on gagne du temps et s'il est utile. Nous sommes actuellement préoccupés par la couverture de notre réseau téléphonique et numérique. Le territoire a quelques zones d'ombres pour la téléphonie mobile, l'analyse est en cours avec les opérateurs pour une amélioration de la qualité de la couverture. Sur la commune, c'est Orange qui est en charge de l'installation du très haut débit sur la période 2017-2020. La qualité du déploiement fera l'objet d'une surveillance particulière.

* Direction Départementale des Territoires et de la Mer

** Guichet Unique de Paiement et d'Inscription Innovant

Une couverture numérique à la hauteur

La couverture de téléphonie mobile

Selon où l'on se trouve sur le territoire de Biot, le service mobile est inégal. Certains quartiers comme les Clausonnes, Saint Julien ou encore Bois Fleuri « ne captent pas bien » ! Depuis janvier 2016, la commune et les principaux opérateurs identifient les zones blanches et les lieux communaux susceptibles d'accueillir de nouvelles antennes relais, tout en veillant aux différentes nuisances que peuvent être les champs électromagnétiques ou la pollution visuelle. Sachez que, sur simple demande auprès de la mairie, vous pouvez gratuitement obtenir la mesure de votre exposition. Enfin, pour ne pas entacher le paysage biotois, la ville déploiera des antennes mutualisées multi-opérateurs.

Le déploiement de la fibre optique pour les particuliers

Sur ce sujet également, certains quartiers de Biot ont une couverture internet nettement en dessous des débits attendus. Le déploiement de la fibre optique pour les particuliers (FTTH*) est donc une perspective très attendue. La société Orange débutera les travaux dès 2017 et prévoit une couverture totale de la commune en 2020.

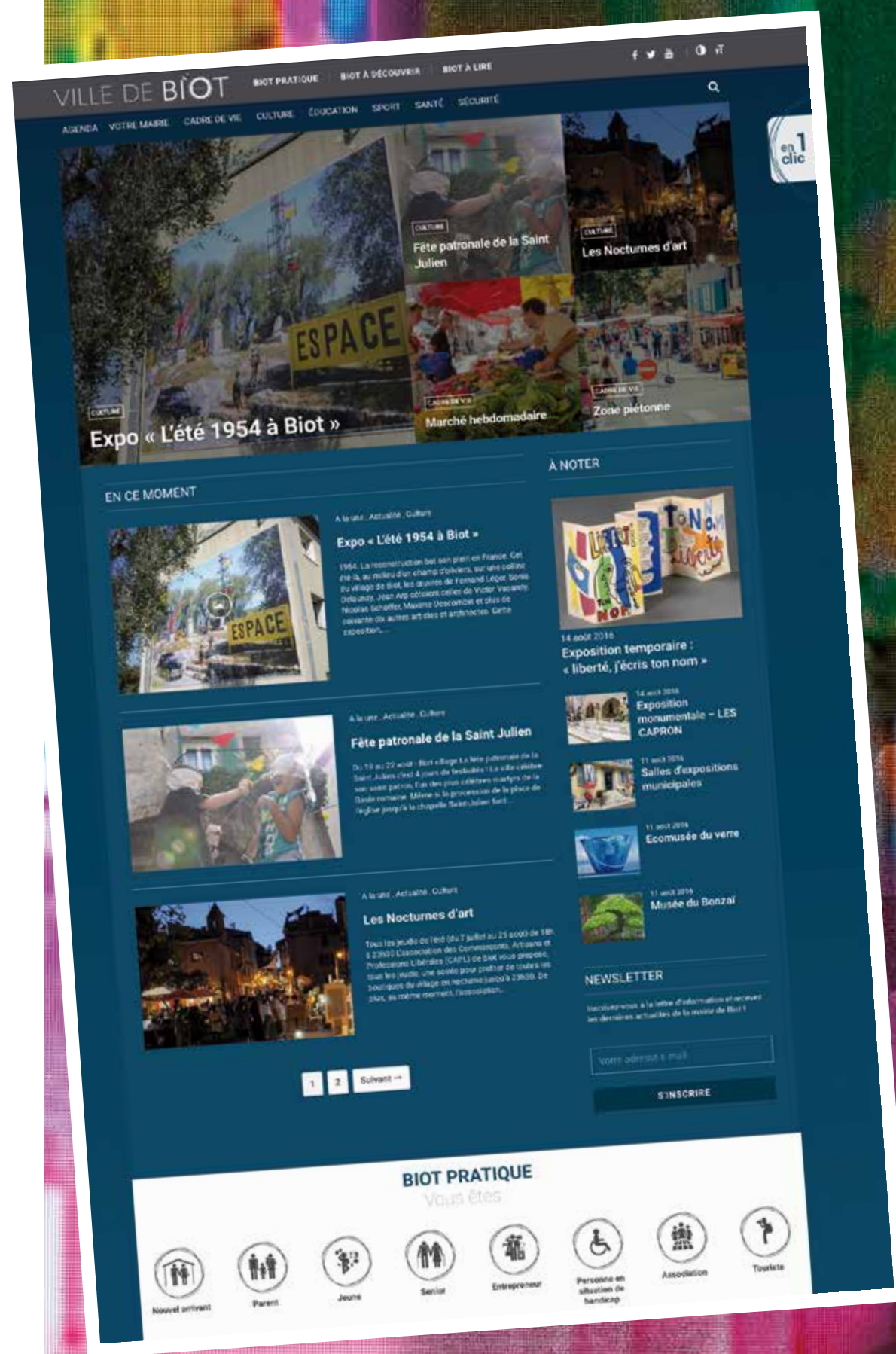
* FTTH : de l'anglais : Fiber to the Home, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'à domicile »

> Testez l'éligibilité de votre ligne internet : <http://boutique.orange.fr/eligibilite>

> Tenez-vous au courant de l'arrivée de la fibre : <http://interetfibre.orange.fr>

Un site web nouvelle génération à Biot

Fin septembre, la ville de Biot mettait officiellement en ligne son nouveau site Internet. Résolument dans l'air du temps, il propose un contenu synthétisé et fait la part belle aux visuels. La page d'accueil est dédiée à toutes les actualités municipales et événementielles.



La commune ayant une identité forte marquée par son label Ville et Métiers d'Art, le site Biot.fr devait reprendre la charte graphique institutionnelle : le bleu, invitation au voyage et à la découverte, et le marron, couleur de l'argile utilisée par les potiers et de la silice, matière première des verriers. Plus moderne, plus dynamique et plus intuitif, biot.fr propose une navigation facile via quatre menus :

- **Le « header » propose trois entrées** : Biot pratique, Biot à découvrir et Biot à lire permettant respectivement d'accéder aux pictogrammes, au site de l'Office de Tourisme et à toutes les publications de la Ville (Biot Infos, lettres de maire...)
- **Le menu principal** a été simplifié et les rubriques repensées pour une navigation plus efficace
- **En 1 clic** : ce menu court donne un accès direct à des rubriques de consultation et d'informations en temps réel : marchés publics, offres d'emploi, espace famille GUPPI, inscription à la téléalerte, infos travaux et météo en temps réel
- **Le menu Biot Pratique**, accessible via les pictogrammes, s'adresse à huit publics différents : nouvel arrivant, parent, jeune, senior, entrepreneur, personne en situation de handicap, association, touriste. Chacun se verra proposer une page d'accueil dédiée regroupant les pages le concernant directement
- **Le site est adaptatif** (responsive dans le jargon informatique). Il s'ajuste automatiquement à la largeur du smartphone ou de la tablette en réorganisant son contenu dans la hauteur. Le site défile verticalement et la taille des textes est augmentée pour une lecture sans effort sur une petite surface

Un site accessible

Les personnes malvoyantes peuvent adapter la navigation sur le site grâce à un sélecteur de police permettant de régler la taille des caractères et un bouton de contraste offrant une lisibilité ajustée.

Des outils numériques

Pour rester connecté, la ville dispose de plusieurs médias d'informations pour communiquer avec la population. Les réseaux sociaux Facebook et Twitter Ville de Biot sont utilisés en complément du site pour diffuser les actualités municipales (informations préventives, réunions publiques, travaux...) et événementielles (fêtes patronales, festivals, expositions...) de la Ville. Flickr propose les reportages photos des événements passés pour une rétrospective de l'année. La newsletter, bimensuelle, est envoyée aux abonnés par email. Elle présente les actualités et événements biotois de la quinzaine à venir. Inscrivez-vous à la newsletter sur www.biot.fr.

Biot.fr, un outil de prévention

La ville de Biot se positionne clairement en faveur des nouvelles technologies, considérant qu'Internet est un outil d'une nouvelle forme de socialisation, d'échanges et d'accès au savoir, indispensables pour les citoyens. Avec une ergonomie optimisée pour une meilleure navigation et un accès aux informations facilité, le nouveau site internet offre désormais aux utilisateurs, une présentation plus détaillée et plus pédagogique des services notamment en matière d'information sur les risques naturels.

Nouveauté

Particulièrement mobilisée dans la Prévention des Risques, la Ville de Biot a souhaité développer une rubrique spéciale, faisant du site un outil supplémentaire de prévention auprès du public. Ce nouvel espace dédié apporte des informations utiles pour le citoyen en matière de sensibilisation et d'éducation aux bons comportements face aux risques.

Vous pouvez retrouver les mesures de prévention et de protection, les actions de police et de sauvegarde, les bases de données utiles et rapports de présentation (PPRI Plan de Prévention Risque Inondation, PPRIF Plan de Prévention Risque Incendie de Forêt), les moyens d'alerte et les canaux d'information à consulter pour savoir réagir et vous protéger en cas de danger...

Acquérir la culture du risque est en effet une des réponses essentielles et il est aujourd'hui indispensable que chaque citoyen puisse :

- être en mesure de se situer par rapport aux zones sensibles : inondables, à risques incendie de forêt, mouvements de terrain...
- être informé des prévisions et des vigilances météo
- avoir les bons réflexes en cas de crise : risques majeurs, menace terroriste
- être capable d'anticiper les effets dommageables en adaptant son habitat,
- être prêt lors d'un événement, avec un kit de survie répondant aux besoins essentiels en cas d'isolement temporaire.

Tribune libre

Venez voter à la primaire présidentielle de la droite et du centre

Les instances départementales de la droite et du centre nous ont confié l'organisation locale de la Primaire à l'élection présidentielle.

Ce scrutin se déroulera les 20 et 27 novembre 2016 de 8 à 19 h dans la salle polyvalente de l'école primaire du Moulin Neuf 880 route d'Antibes à Biot.

Le vote est ouvert à tous les Biotois sur présentation d'un justificatif d'identité et il n'est pas réservé aux adhérents des partis.

Pour voter, il faut :

- être inscrit sur la liste électorale de la commune de Biot au 31 décembre 2015 ou avoir 18 ans le 7 mai 2017 avec inscription préalable sur le site de la primaire

- verser 2 euros par tour de scrutin au titre des frais d'organisation

- consentir à la Charte de l'alternance qui est ainsi rédigée «Je partage les valeurs républicaines de la droite et du centre et je m'engage pour l'alternance afin de réussir le redressement de la France».

Toute procuration est interdite.

Venez nombreux, c'est le moment d'exprimer le choix de votre candidat.

Jean-Pierre Dermit et l'équipe
« Restons forts pour Biot »



2017 : Voter pour faire vivre notre démocratie

L'année 2017 sera riche en échéances électorales majeures : l'élection présidentielle, les 23 avril et 7 mai où nous élirons un nouveau Président de la République et l'élection législative, les 11 et 18 juin où nous renouvellerons nos députés à l'Assemblée Nationale.

Les résultats de ces élections engageront notre pays pour les cinq prochaines années, dans un contexte national très dépendant du contexte international.

À l'international, nos voisins britanniques ont voté pour la sortie de l'Union Européenne. En attendant cette sortie, un climat d'instabilité peut

s'installer en Europe dans les années qui viennent. Quand vous lirez ces lignes, les Américains auront élu un nouveau Président pour quatre ans. Là aussi, ce choix aura une influence certaine sur le contexte économique et géopolitique mondial. Les guerres en cours au Moyen Orient causent des mouvements importants de réfugiés vers l'Europe et génèrent des problématiques de sécurité avec la menace accrue du terrorisme.

Face à ces menaces et ces incertitudes, certains prônent le repli sur soi. La tentation est grande, en effet, car nous connaissons des difficultés dans notre pays : un chômage de masse récurrent, un système éducatif insatisfaisant, un manque de logement dans les régions à forte pression foncière comme la nôtre, des

enjeux de sécurité liés à la menace terroriste. Pourtant, le repli sur soi est délétère, nier la mondialisation est irresponsable. La France est forte : les idées et les initiatives sont nombreuses, l'innovation et la création sont quotidiennes dans les domaines techniques, économiques, sociaux et environnementaux. Nous pouvons penser le local et le global et faire vivre la démocratie.

L'État seul ne peut pas tout, chaque citoyen doit agir. Cela commence par aller voter. Dans l'isolement, chaque voix se vaut. Chaque voix exprimée sera comptée.

En 2016, inscrivez-vous sur les listes électorales, en 2017, votez !

L'équipe « Biot réunie avec Guilaïne Debras »